

**Réponse du Conseil administratif du 26 avril 2023 à la motion du 19 mai 2021 de M<sup>mes</sup> et MM. Alia Chaker Mangeat, Alain de Kalbermatten, Jean-Luc von Arx, Anne Carron, Fabienne Aubry-Conne, Pierre de Bocard, Maxime Provini, Delphine Wuest, Timothée Fontolliet, Marie-Agnès Bertinat, Luc Barthassat et Gazi Sahin: «Vélo en Ville, ne restons pas à plat!»**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant:

- que la Ville de Genève et le Canton promeuvent la mobilité douce;
- que depuis le début de la pandémie de Covid-19, le réseau cyclable a fait l’objet d’une amélioration notable;
- que le nombre d’usagers du vélo a ainsi augmenté de plus de 22% depuis le début de la pandémie de Covid-19;
- que le vélo reste un moyen de transport efficace et populaire, les initiatives en faveur de son utilisation doivent être intégrées intelligemment aux autres options de transport;
- qu’après une expérience pilote en 2017, dix pompes à vélo ont été installées en 2018 sur le territoire de la Ville de Genève;
- que leur nombre n’a pas suivi l’augmentation importante des usagers depuis;
- qu’en comparaison, la Ville de Lausanne compte 15 pompes à vélo;
- que le site internet de la Ville de Genève indique de manière très approximative l’emplacement de ces pompes, indiquant des zones en lieu et place d’indications précises;
- que les pompes à vélo en question, très sollicitées, sont souvent en panne pendant des périodes prolongées;
- que la disparition de plusieurs stations-service au centre-ville a réduit les possibilités de procéder à des petites réparations de vélo en tout temps,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d’augmenter le nombre de pompes à vélo en libre-service sur le territoire de la Ville de Genève;
- d’améliorer la signalétique et les informations sur le site internet de la Ville de Genève afférentes à leur localisation et à leur état de fonctionnement;
- de prendre toutes les mesures nécessaires afin de réduire les délais de réparation des pompes à vélo;
- d’installer des stations outils en libre-service à proximité des parkings à vélos;

- de travailler dans ce cadre en collaboration avec les associations actives dans la promotion de la mobilité douce et du vélo;
- d'équiper chaque pompe d'un mode d'emploi clair afin que les usagers ne les endommagent pas par manque d'explications;
- d'envisager de changer progressivement les pompes actuelles par des pompes fabriquées localement et plus durables.

### *RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

La Ville de Genève a procédé à l'installation de 15 pompes à vélo sur son territoire communal, selon l'échéancier suivant:

- année 2017: 5 pompes;
- année 2018: 5 pompes supplémentaires, emplacements choisis en collaboration avec l'association Pro Vélo Genève;
- année 2022: 5 pompes supplémentaires, portant le total à 15 pompes à vélo.

Les emplacements actuels sont spatialement répartis sur l'ensemble du territoire communal et ont été volontairement placés à proximité d'aménagements cyclables fréquentés ou de pôle générateur de trafic de cyclistes (Université, gare, plage, etc.). Chaque emplacement dispose d'un espace libre suffisant et adéquat pour manœuvrer son vélo aux abords de la pompe.

En effet, la Ville de Genève travaille déjà avec des associations actives dans la promotion de la mobilité douce et du vélo, telles que Pro Vélo Genève pour les choix des emplacements ainsi que Genèveroule! pour les contrôles et l'entretien des pompes. Le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) est en contact étroit et fréquent avec les associations précitées.

L'association Genèveroule! promeut l'insertion socioprofessionnelle ainsi que l'utilisation du vélo et est actuellement mandatée pour l'entretien et la réparation des pompes à vélo à hauteur de 12 000 francs par année, sur la base d'un contrôle régulier d'une à deux fois par mois selon les périodes de l'année.

Pour ce qui est de la fabrication locale des pompes, l'entreprise réalisant ces équipements est basée dans le département de la Loire, en France, à 200 km de Genève. Lors du déploiement des premières pompes à vélo, l'entreprise choisie offrait le meilleur rapport qualité-prix pour un tel équipement sur le marché local.

Lesdites pompes étant relativement neuves et en excellent état, il n'est, à ce jour, pas prévu de changer de fournisseur prochainement. Cela étant, une analyse des fabricants sur le canton de Genève et en Suisse romande sera effectuée et les nouveaux matériels seront commandés à ces fournisseurs, si cela s'avère pertinent.

Il est à noter que les emplacements des pompes à vélo sont indiqués sur le site de la Ville de Genève et sur le nouveau plan vélo, disponible au format papier et numérique, paru en février 2023. L'ajout de nouveaux équipements sur ces cartographies sera effectué à leur mise en service, mais la mise à jour de l'état de fonctionnement n'est pas envisageable dans l'intervalle des réparations. Le mode d'emploi de l'équipement est, quant à lui, affiché directement sur le boîtier de la pompe.

Au sujet de l'installation d'outils courants de réparation en libre-service, il est important de souligner que certaines vélostations proposent déjà ce service et qu'un tel équipement est actuellement présent à la Praille devant le centre commercial, sur la Ville de Lancy, mais donne un résultat mitigé. En effet, sans présence humaine, l'équipement est peu utilisé. En revanche, l'association Genève-roule! a organisé, en 2022, des ateliers d'autoréparation qui ont rencontré un réel succès. Ladite association a prévu, à ce titre, de renouveler ces animations en 2023.

Finalement, et afin de tester l'utilité d'outils en libre-service sur le territoire communal de la Ville de Genève, le Conseil administratif a décidé d'installer ces équipements à la gare Cornavin et à proximité d'Uni-Mail. Un bilan pourra ensuite être réalisé avant un déploiement plus important. L'installation de ces deux équipements tests d'autoréparation induira une dépense d'environ 7000 francs qui sera imputée sur le budget de l'AGCM.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:  
*Frédérique Perler*